

PRÉREQUIS

- Savoir lire et écrire
- Tout salarié peut faire cette formation et devenir Sauveteur Secouriste du Travail.

OBJECTIFS DE FORMATION

- Être en capacité d'utiliser ses compétences de sauveteur secouriste du travail au service de la prévention des risques professionnels au sein de son entreprise.
- Être en capacité d'intervenir face à un accident du travail, en appliquant les règles en vigueur, et ce dans l'attente des secours spécialisés.

DURÉE DE FORMATION

- 2 journées (14 h)

MODALITÉS D'INSCRIPTION ET DÉLAI D'ACCÈS

- Contacter l'IREP pour obtenir l'ensemble des informations relatives à l'inscription en formation.

TARIFS

- Merci de contacter l'IREP pour obtenir un devis adapté à votre parcours et votre projet. Les dates de formation seront alors précisées dans le devis.

DÉCOUPAGE DE LA FORMATION

Rôle, Responsabilités et Missions du Sauveteur Secouriste du Travail

Rechercher les dangers persistants pour protéger	<ul style="list-style-type: none"> - Les bases de la prévention : repérer des dangers dans une situation de travail - Reconnaître, sans s'exposer, les éventuels dangers persistants - Supprimer, isoler le risque ou encore dégager d'urgence la victime
Examiner la victime	<ul style="list-style-type: none"> - Reconnaître, suivant un ordre déterminé, la présence de signes indiquant que la vie de la victime est menacée
Alerter	<ul style="list-style-type: none"> - Faire alerter ou donner l'alerte
Informers	<ul style="list-style-type: none"> - Rendre compte sur les dangers identifiés, les actions mises en œuvre et celles à mettre en œuvre
Secourir	<ul style="list-style-type: none"> - Savoir adapter les bons gestes selon la situation (la victime saigne abondamment, la victime s'étouffe...)

MÉTHODES ET MATÉRIELS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et pratiques
- Démonstrations et mises en situation
- Défibrillateur automatisé externe de formation
- Mannequins d'exercice RCP (Adulte, enfant, nourrisson) et Mannequins d'exercice pour les désobstructions

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE VALIDATION DE LA FORMATION

- Tests, et mises en situation
- Délivrance du Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail d'une validité de 2 ans
- Tous les 2 ans, une mise à niveau des compétences SST est nécessaire (recyclage de 7h avec évaluation)

ACCESSIBILITÉ DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- L'IREP (irep@institut-don-bosco.fr) bénéficie de deux référents Handicap, que vous pouvez contacter :
 - ANDREBE Corinne - candrebe@institut-don-bosco.fr
 - JOUIN Sophie - sjouin@institut-don-bosco.fr
- L'IREP travaille en partenariat avec le Centre Ressource Formation Handicap (CRFH) afin d'adapter les conditions et/ou le parcours de formation si nécessaire.
- Vous pouvez contacter l'IREP et les référentes pour toute demande d'information relative à l'entrée en formation et le suivi de votre parcours.

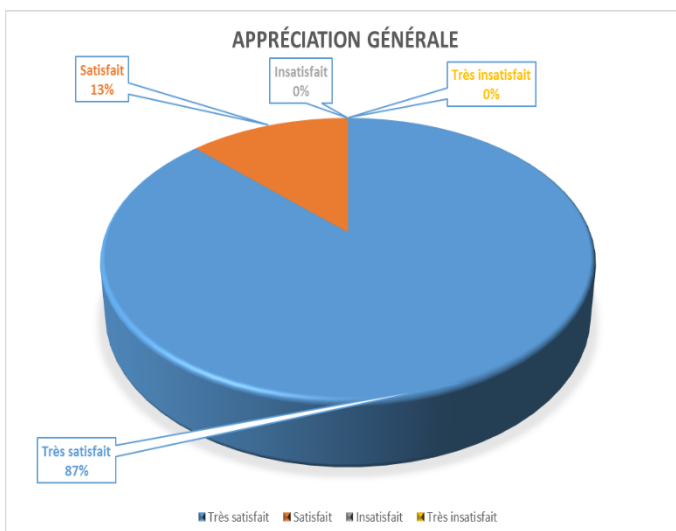
POUR CONTACTER L'IREP

Contactez le secrétariat au 05.56.75.13.67 ou par mail : irep@institut-don-bosco.fr

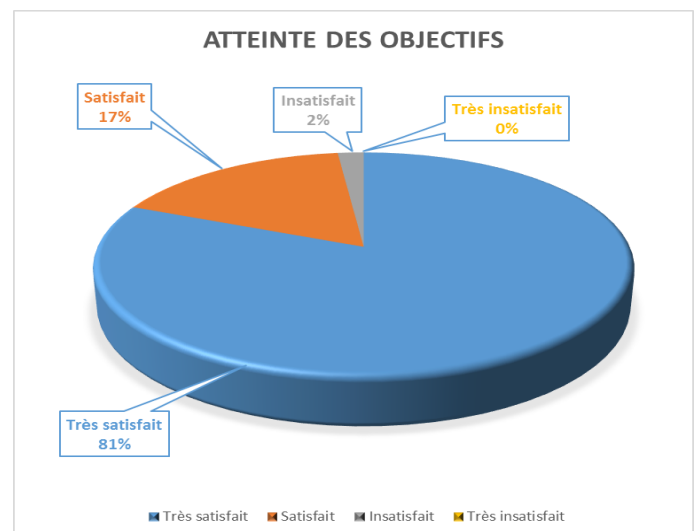
Adresse : 40 rue des cèdres, 33 170 Gradignan

Ouvert du Lundi au Vendredi de 8h30 à 17h30.

APPRÉCIATION GÉNÉRALE DE LA FORMATION (ANNÉE 2021, SUR 166 STAGIAIRES DU PÔLE RÉGLEMENTAIRE)



87 % des stagiaires (145 stagiaires) ayant suivis une formation de notre Pôle Réglementaire indiquent être très satisfaits et 13 % (21 stagiaires) satisfaits de leur parcours de formation



81 % des stagiaires (135 stagiaires) ayant suivi une formation du Pôle Réglementaire se déclarent très satisfaits de l'atteinte de leurs objectifs.